

CALENDRIER D'EXAMENS

Épreuves terminales écrites et/ou orales

Diplôme : **Licence professionnelle**
 Mention : **Métiers du Notariat**
 Parcours : **Notariat et Immobilier**
 Année : **3ème** Période **1** Session : **1**

Date	Matière	Modalité	Horaire de convocation	Horaire des épreuves	Enseignant responsable	Salle	Matériel(s)/document(s) autorisés
08/01/2024	Droit de la construction et de la copropriété	Ecrit 2h	09h00	09h30-11h30	Mme Mauclair	Amphi Cantillon	Code de la construction et de l'habitation (non commenté)
09/01/2024	Droit des personnes et de la famille	Ecrit 2h	09h00	09h30-11h30	Mme Mauclair	C 201	Code Civil (non commenté)
10/01/2024	Droit des biens	Ecrit 1h30	09h30	10h00-11h30	Mme Vincent	Sully 2	Code Civil (non commenté)
11/01/2024	Droit des sociétés, droit commercial, droit des affaires	Ecrit 2h	13h00	13h30-15h30	Mme Goffaux	Sully 1	Code Civil (non commenté) et Code de commerce (non commenté)
Reporté en période 2	Droit de l'Urbanisme	Ecrit 2h					
Reporté en période 2	Droit des contrats spéciaux	Ecrit 1h30					

IMPORTANT :

Ce calendrier tient lieu de convocation.

Tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant lorsqu'il se présente à un examen.

L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats inscrits à l'examen qui se présenteront après la communication des sujets.

Les étudiants se placeront selon les indications données par l'enseignant ou le surveillant.

Un contrôle des identités sera opéré avant l'épreuve

ATTENTION : Ce calendrier peut être modifié, consultez régulièrement le site de la Faculté

Calendrier accessible sur le site de la faculté : <https://www.univ-orleans.fr/fr/deg/formation/organisation-des-etudes/examens-de-licence>

Orléans, le 01 Décembre 2023

La Responsable du Service des Etudes

